

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département  
DE L'AUDE

-----

N°C-24/2007

-----  
Séance ordinaire du 18 juin deux mille sept

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Melle Yamina ABED, M. Raymond AGRAZ, M. Paul ALDEBERT, Mme Yvette BARBANSON, M. Thierry BARRIERE, M. Jacques BASCOU, M. Jean-Pierre BASTELICA, Mme Monique BAUDIN, M. François BELART, Melle Irène BENARD, Mme Annelise BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, M. Denis CABOULET, Mme Elyette CABROL, M. Jean-Luc CALAS, M. Didier CODORNIU, M. Jean COSTADAU, M. Gérard CRIBAILLET, M. François DE CORNELISSEN, Mme Dominique DE HAAN-TREMOSA, M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Michel ESCANDE, Mme Marie-France FABRE, M. Pierre FAIRBANK, Mme Renée FEUILLET, Mme Brigitte FIGUERAS, M. Yvon GARCIA, M. Bernard GEA, M. Michel GREZE, M. André GROBY, Mme Solange IZARD, M. Jean-Claude JULES, M. Gérard KERFYSER, M. Louis LABATUT, M. Aimé LAFFON, M. Georges LAMILHAU, M. Robert LOIS,, M. Roger LOPEZ, M. Ange MANDELLI, Mme Valérie MAUDHUIT, M. Jean-Michel MENAGER, M. Marc MENETRIER, M. Louis MOLVEAU, M. Michel MOYNIER, M. Claude MULERO, M. Marcel NERIN, Mme Georgette PAIRO, M. Gérard PARRENIN, M. Dominique PETIQUEUX, Mme Pierrette PEYRAS, M. Gilbert PLA, Mme Mireille PUYRIGAUD, Mme Danielle RANGONI, M. Jean-Claude RASCOL, Mme Véronique RAYNAUD, M. Serge REIG, M. Gérard ROUANET, M. Albert SABATIER, M. Alain SABLAIROL, M. Emile SEGARRA, M. Richard SEVCIK, M. Angelin SICRE, Mme Madeleine SOUCASSE, M. Georges SUQUET, Mme Elisabeth THERON, Mme Véronique TOGNETTI, Mme Magali VERGNES, M. Alain VIALADE, M. Louis VIC, M. Michel YAGUE.

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mademoiselle Yamina ABED

**OBJET** : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT PASSEE AVEC SENA SUD POUR L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE MONTREDON DES CORBIERES.

Monsieur le Rapporteur expose :

Par convention approuvée par délibération du Conseil Communautaire lors de sa séance du 20 décembre 2004, la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise a donné mission à la SEML SENA SUD, dans le cadre d'une convention publique d'aménagement, de réaliser l'extension de la zone d'activités de Montredon des Corbières.

Sur la base des éléments et pré-études en notre possession à ce moment là, l'investissement global avait été évalué à 9.100.000 € HT et un financement arrêté, portant sur la vente des terrains aménagés pour 7.143.000 €, des subventions du Conseil Général pour 887.000 € et du Conseil Régional pour 40.000 €, ainsi qu'une participation de la CAN à hauteur de 1.030.000 €.

Les études complémentaires ont permis d'affiner le montant de l'investissement qui est estimé à ce jour à 10.000.000 € HT, acquisitions foncières comprises.

Ce surcoût est essentiellement lié à des exigences en matière de lutte contre les inondations avec notamment la création d'importants bassins de rétention.

D'autre part, les perspectives de financement de cette opération ont été adaptées avec une recette estimée de 7.160.000 € pour la vente des parcelles, une subvention portée à 1.000.000 € pour ce qui concerne le Conseil Général, celle du Conseil Régional restant inchangée, une subvention de l'Etat, au titre du FNADT, de 200.000 € et une participation de la CAN portée à 1.600.000 €.

Au regard de la nécessité de prendre en compte le surcoût des travaux à engager et les nouvelles modalités de financement de l'opération, je vous propose :

- d'approuver l'avenant n° 1 à la convention précitée portant modification du seul plan de financement de l'opération d'aménagement, toutes les autres clauses de la convention restant inchangées,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant.

Le Conseil adopte à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Michel MOYNIER

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa réception  
en Sous-Préfecture  
le :  
et de sa publication  
le :